



15 juillet 2010

**HSBC France lance HSBC Cap 18
et permet à ses clients de bénéficier, dans le cadre privilégié de l'assurance vie, du
potentiel des performance de l'indice DJ Eurostoxx 50.**

HSBC Cap 18 est un EMTN éligible en tant qu'unités de compte des contrats d'assurance vie et de capitalisation de HSBC Assurances. Il est disponible sur la plupart des contrats d'assurance vie multisupports en cours de commercialisation. Le support HSBC Cap 18 offre aux clients particuliers de HSBC France, résidents fiscaux français, la possibilité de diversifier leurs investissements tout en bénéficiant du potentiel de performance de l'indice DJ Eurostoxx 50. Hors frais d'entrée et de gestion, le capital est protégé à 100% à l'échéance.

Cap 18 présente, dans le cadre privilégié de l'assurance vie, plusieurs atouts pour l'assuré :

- Il s'agit d'un produit permettant de diversifier son portefeuille dans un environnement de marché pour se positionner ou repositionner prudemment sur les actions.
- **Scénario 1** : au terme de la troisième année, si l'indice DJ Eurostoxx 50 réalise une performance positive ou nulle par rapport à son niveau initial, **le potentiel s'établit à 18%** (soit un taux de rendement annualisé brut de 5,67%⁽²⁾), qui s'ajoute au remboursement du capital investi.
- **Scénario 2** : si l'évolution de l'indice est négative à l'issue de cette période de 3 ans, l'échéance de l'investissement sera repoussée à 8 ans, **soit un potentiel de +75% de la performance finale positive de l'indice**, qui s'ajoutent au remboursement du capital investi. Si la performance finale de l'indice est négative ou nulle, alors son capital investi est protégé à 100%⁽¹⁾.

Le placement, remboursé selon le cas au bout de 3 ans ou 8 ans, sera automatiquement réinvesti sans frais vers le fonds en euros du contrat. Toute sortie en dehors des dates prévues de remboursement (3 ou 8 ans) se fera aux conditions de marché avec un risque de perte en capital.

L'EMTN HSBC Cap 18 est ouvert à la commercialisation jusqu'au 27/07/2010 pour les adhésions/souscriptions aux contrats d'assurance vie/capitalisation et jusqu'au 13/08/2010 pour les versements complémentaires et les arbitrages dans les contrats d'assurance vie/capitalisation.

L'indice DJ Eurostoxx 50 est composé de 50 sociétés leaders dans le secteur et parmi les plus grandes capitalisations de la Zone Euro.

En lançant ce nouveau fonds, HSBC France propose à ses assurés une exposition mesurée aux risques des marchés actions et deux opportunités de gains à 3 ou 8 ans (exclusives l'une de l'autre), tout en protégeant à 100% leur capital investi⁽¹⁾.

Contact Presse

HSBC Assurances Auriane Maigné, 01 41 02 68 27, **auriane.maigne@hsbc.fr**

HSBC France Coralie Houel, 01 40 70 21 57, **coralie.houel@hsbc.fr**

Fiche technique de HSBC Cap 18

HSBC Cap 18	Disponible uniquement sur une sélection de contrats d'assurance vie/capitalisation ⁽⁴⁾ HSBC Assurances (dans la gestion libre des contrats)
Type de support	EMTN (Euro Medium Term Notes), obligation de droit anglais émise par HSBC Bank plc, listée sur le London Stock Exchange
Emetteur	HSBC Bank plc, établissement bancaire noté ⁽⁵⁾ « AA » par Standard & Poor's et « Aa2 » par Moody's
Code ISIN	XS0509831532
Période de commercialisation	- du 27/05/2010 au 27/07/2010 pour les adhésions/souscriptions aux contrats d'assurance vie/capitalisation - du 27/05/2010 au 13/08/2010 pour les versements complémentaires et les arbitrages dans les contrats d'assurance vie/capitalisation
Durée de placement	8 ans avec remboursement anticipé à 3 ans selon conditions ⁽³⁾
Remboursement à l'échéance	100% de la valeur nominale ⁽¹⁾
Sous-jacent	Indice DJ Eurostoxx 50
Devise	Euro
Valeur nominale	1000 euros
Prix d'émission	100% du montant de l'émission ⁽¹⁾
Date de constatation initiale du cours de l'indice DJ Eurostoxx 50	27/08/2010
Fréquence de cotation	Quotidienne
Commissions de placement	0,45% par an (la cotation est nette de ces commissions) payées par HSBC Bank Plc à HSBC France ⁽⁶⁾
Fiscalité	Fiscalité de l'assurance vie / capitalisation

Note aux éditeurs :

HSBC en France

HSBC France, précédemment CCF fondé en 1894, a rejoint le Groupe HSBC en 2000 et a adopté la marque HSBC France en novembre 2005. Le siège de HSBC France est situé à Paris. Avec plus de 430 points de vente sur le territoire national et plus de 11 600 salariés, HSBC France développe des activités de banque universelle auprès de clientèles de particuliers et d'entreprises.

Le Groupe HSBC

HSBC Holdings plc, maison mère du Groupe HSBC, a son siège basé à Londres. Le groupe sert des clients dans le monde entier à travers quelque 9 500 implantations réparties dans 86 pays et territoires en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Amérique du Nord, au Moyen-Orient et en Afrique. Avec 2 527 milliards USD d'actifs au 31 décembre 2008, HSBC est l'un des premiers groupes de services bancaires et financiers au monde. "Votre banque, partout dans le monde" est la signature publicitaire universelle de HSBC.

HSBC Assurances

HSBC Assurances conçoit une large gamme de produits et services pour satisfaire au mieux les besoins de la clientèle du groupe en matière d'assurance-vie, de retraite, de prévoyance et de dommage. La gamme de produits et services s'enrichit régulièrement pour répondre aux attentes de la clientèle.

Depuis juin 2009, HSBC Assurances diversifie ses activités en créant IFA Services, département dédié au réseau des Conseillers en Gestion de Patrimoine Indépendants (CGPI). En accompagnant un nouveau réseau de distribution, HSBC Assurances capitalise sur l'expertise acquise auprès de la clientèle patrimoniale.

HSBC s'appuie sur les deux compagnies HSBC Assurances Vie (France) et HSBC Assurances IARD (France), filiales du Groupe, et développe également des partenariats ciblés avec d'autres assureurs afin d'optimiser et diversifier son offre de services auprès de ses clients.

⁽¹⁾ Hors frais d'entrée et frais de gestion du contrat d'assurance vie / capitalisation

⁽²⁾ Les performances indiquées sont brutes des frais d'entrée et des frais de gestion relatifs au contrat d'assurance vie et/ou de capitalisation (se référer aux conditions générales/notice d'information de votre contrat)

⁽³⁾ Toute sortie anticipée, en dehors des dates prévues de remboursement, se fera aux conditions de marché avec un risque de perte en capital

⁽⁴⁾ Voir liste des contrats concernés en agence ou sur www.hsbc.fr

⁽⁵⁾ La notation de l'émetteur est susceptible d'évoluer durant la vie de l'unité de compte

⁽⁶⁾ HSBC France peut fournir des précisions supplémentaires à la demande du client